

Article paru sur le site Actu.fr

Publié le 8 juin 2026 à 6h52

Par [Maxime Gil](#)

"C'est inique !" : sans prévenir, la CAF du Gard prive une structure pour personnes handicapées de 100 000€ d'aides.

Depuis plusieurs mois, un établissement qui accueille des personnes avec de lourds handicaps est privé des ressources financières habituellement versées par la CAF.



Cette structure d'accueil pour personnes handicapées, installée au Grau-du-Roi (Gard), est privée des financements de la CAF. (©Aigues Marines du Grau-du-Roi)

Ce matin de novembre, Daniel ne pensait pas tomber des nues en ouvrant son courrier. Dans sa boîte aux lettres, une enveloppe en provenance de la Caisse des allocations familiales. Un envoi a priori banal pense-t-il, sa fille percevant les APL. Mais lorsqu'il lit la feuille, il n'en croit pas ses yeux. La CAF lui annonce que sa fille, lourdement handicapée, ne percevra plus ses aides au logement à partir du 1er décembre. Or, cela sert à financer la Maison d'accueil spécialisée (MAS) des Aigues Marines, au Grau-du-Roi (Gard), où elle réside. Depuis sept mois, la situation n'a pas bougé. Les proches des résidents comme la direction de l'établissement sont désemparés devant cette décision « unilatérale » qui prive la structure de 100 000 euros pour son fonctionnement.

Un montage financier particulier

Face à la Méditerranée, les pieds dans le sable entre les plages du Boucanet et de la Rive droite, c'est un cadre paisible qui est offert aux 25 résidents de la MAS. Ici, ce sont les pathologies et déficiences les plus lourdes et les plus difficiles qui sont prises en charge au quotidien par du personnel spécialisé.

Le financement de la structure se fait par le versement, par les familles des patients, d'une partie de l'Allocation adulte handicapé qu'ils perçoivent, ainsi que par le versement, direct, d'APL par la CAF auprès de l'établissement.

Un montage spécial établi en 2011 lors de la création de la structure et entériné par une convention établie entre l'organisme, la CAF et la préfecture. Dans les faits, la loi ne permet pas à la CAF de financer ces établissements. Mais la dérogation offrait cette possibilité et ce modèle de financement devait courir jusqu'en 2043. Mais fin novembre, ce fut la douche froide.

Le personnel sacrifié, les conditions d'accueil également ?

« La CAF a décidé d'elle-même l'arrêt de ces versements, prétextant une directive de Paris », explique Thierry Lipinski. Jamais informé au préalable et prévenu de la situation par les familles, le directeur des Aigues Marines s'est alors empressé d'écrire à la Caisse. Et pour cause : les APL représentent un peu plus de 8000 euros par mois, soit près de 100 000 euros de budget chaque année.

Or, ce manque à gagner, il ne peut le répercuter sur les résidents et leurs familles. Il doit donc composer avec ce trou financier. Avec la crainte de devoir se séparer d'une partie de son personnel, « seul levier » pour équilibrer le budget. « 100 000 euros, cela représente à peu près trois salariés », expose-t-il.

“Les conséquences, c'est une baisse de la qualité d'accueil des résidents. Nous avons des personnes en grande dépendance et il y a une hausse des risques, par exemple pendant les repas”, s'inquiète Thierry Lipinski.

Mais ce n'est pas tout : « nous avons un gros projet de réhabilitation des locaux pour une mise aux normes de l'accueil et des chambres. Cela pourrait ne pas voir le jour. » Les activités proposées devraient aussi être impactées par cette décision.

« Ils attendent que cela s'éteigne »

Depuis la fin des versements, une rencontre a bien eu lieu entre la direction des Aigues Marines, la CAF et même l'ARS Occitanie. Mais ce fut statu quo. « Ils attendent que tout ça s'éteigne doucement », déplore le directeur.

De son côté, Daniel, qui a sonné l'alerte en lançant une pétition en ligne, s'inquiète pour l'avenir des Aigues Marines. « Il est particulièrement inique d'acculer vingt-cinq personnes lourdement handicapées à plus de vulnérabilité encore », cingle le père de famille.

Contactée, la direction de la Caisse des allocations familiales du Gard n'a pas répondu à notre demande d'interview.